Le 19 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déprogrammation d'*Amazonia* à Vierzon : l'Observatoire de la liberté de création saisit le maire d'un recours gracieux

L'Observatoire de la liberté de création adresse ce jour un recours gracieux au maire de Vierzon, M. Yannick Le Roux, pour demander le retrait de la décision de déprogrammer *Amazonia*, seul en scène d'Aurélien Labruyère consacré aux conditions de travail dans les entrepôts d'Amazon, qui devait être joué au théâtre Mac-Nab le 1er avril 2027.

D'après les explications du cabinet du maire rapportées par la presse, la salle municipale avait pour consigne de "dépolitiser au maximum les spectacles". Une telle injonction, appliquée au contenu d'une œuvre, n'est pas un choix de programmation : c'est une censure.

La loi du 7 juillet 2016 protège la liberté de création artistique mais également la liberté de diffusion. De fait, une collectivité qui gère un équipement culturel public ne peut écarter une oeuvre en raison du regard qu'elle porte sur la société.

L'Observatoire demande donc au maire de revenir sur sa décision. À défaut, il saisira le tribunal administratif d'un recours au fond.

L'Observatoire de la liberté de création